

**DECISION PORTANT COMPOSITION DU JURY
POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024**

DÉCISION N°CJ2324-749

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-5 et suivants, L. 613-1 et D. 612-33 et suivants ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 Juillet 2021 accordant l'Université Paris-Saclay en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n° CA-2022-046 du 28 juin 2022 portant élection de Madame Estelle IACONA à la présidence de l'Université Paris-Saclay ;

DÉCIDE

Article 1

Le **jury d'examen de M1 Sciences du Médicament et des produits de santé** est composé comme suit pour l'année universitaire 2023/2024 :

Président du Jury :

Nom Prénom	Qualité
BIOLA-VIDAMMENT Armelle	Maître - Maîtresse de Conférences

Autres membres du Jury :

Nom Prénom	Qualité
LEBLAIS Véronique	Professeur-e des Universités
PIGUEL Sandrine	Professeur-e des Universités

Article 2

La présente décision sera affichée sur les lieux d'examen.

Article 3

La Directrice Générale des Services de l'Université Paris-Saclay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Gif-Sur-Yvette, le 11/10/2023

Pour la Présidente de l'Université Paris-Saclay et par délégation

Madame Isabelle DEMACHY

Vice-présidente Formation innovation pédagogique et vie étudiante

